

(1)

(N° 185.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 JUIN 1879.

Crédit spécial de 186,000 francs pour frais d'ameublement et d'installation
du Ministère de l'Instruction publique (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. OLIN.

MESSEURS,

Le Gouvernement demande à la Législature un crédit de 186,000 francs destiné à couvrir les dépenses résultant de l'ameublement de l'hôtel de M. le Ministre de l'Instruction publique et des bureaux de l'administration centrale.

Ce crédit est une suite nécessaire de celui qui a déjà été voté par les Chambres pour l'appropriation de l'hôtel de la rue de la Loi n° 40, occupé auparavant par la Direction générale des ponts et chaussées et des mines.

Aussi, le projet n'a-t-il soulevé aucune objection, ni dans les sections, ni au sein de la section centrale.

Toutefois, la 1^{re} section a cru devoir repousser le projet, mais sans donner aucun motif à l'appui de cette résolution. Le rapporteur qu'elle avait nommé n'ayant pu assister à la séance de la section centrale, celle-ci a adopté le projet à l'unanimité de ses membres présents.

Le Rapporteur,
OLIN.

Le Président,
J. GUILLERY.

(1) Projet de loi, n° 169.

(2) La section centrale, présidée par M. GUILLERY, était composée de MM. DE DECKER, BOCKSTAEL, OLIN, ORTHANS, LE HARDY DE BEAULIEU et MALLAR.